



REMISE POUR L'ACHAT D'UN BARIL RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE

La Ville de Matane offre, **pour l'année 2026, une remise de cinquante dollars (50 \$)** lors de l'achat d'un **baril récupérateur d'eau de pluie**, et ce, sur présentation des pièces justificatives suivantes :

- La **facture d'achat** du baril récupérateur d'eau de pluie (**achat en 2026**).
- Une **preuve de résidence** (ex. copie du compte de taxes, bail, permis de conduire).
- **Le présent formulaire dûment complété et signé.**

Les documents précédemment énumérés doivent être envoyés à madame Claire St-Louis, par courriel à c.stlouis@ville.matane.qc.ca ou par la poste à Service génie et environnement, 230, avenue Saint-Jérôme, Matane (Québec) G4W 3A2 ou en personne au 60, avenue Saint-Jérôme, Matane.

- **Seuls les résidents de Matane peuvent se prévaloir de cette remise.**
- **Cette remise est applicable qu'une seule fois par immeuble résidentiel.**

Identification

Nom de l'acheteur :

Adresse postale :

Adresse où le baril est installé :
(si différente de l'adresse postale)

Numéro de téléphone :

Identification de la preuve de résidence :
(à joindre au formulaire)

Fournisseur

Nom du commerce où l'achat a été fait :

Adresse :

Date d'achat :

Par la signature de ce formulaire, je m'engage à installer le baril récupérateur d'eau de pluie à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Signature du demandeur

Date

Pour information :

Julie-Ève Ouellet, coordonnatrice à l'environnement et au développement durable
Téléphone : 418 562-2334, poste 2066 / Courriel : j.ouellet@ville.matane.qc.ca